

APPEL À PROJET FOND DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

 **Date de publication** : 21/12/2022

 **Date limite de dépôt des candidatures** : 31/03/2023

Type : Appel à projet

Domaine : Tourisme

La Seine-et-Marne constitue une destination touristique de premier plan. En effet, le Département est la première destination touristique d'Île-de-France après Paris : le secteur du tourisme y représente deux milliards d'euros de chiffres d'affaires annuel et plus de 9 % des emplois.

La stratégie touristique du Département définie dans le Livre blanc « Seine-et-Marne 2030 : l'Île-de-France des possibles », en cohérence avec le Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs (SRDTL), vise à positionner le territoire comme une destination touristique internationale et comme une destination de loisirs francilienne.

À ce titre, cet appel à projets s'inscrit pleinement dans le cadre de la [marque de territoire « Seine-et-Marne. Vivre en Grand ! »](#) (<https://www.seineetmarnevivreengrand.fr/>), qui identifie les marqueurs identitaires qui caractérisent la spécificité et l'originalité de la Seine-et-Marne sur lesquels le Département souhaite capitaliser pour consolider son rayonnement et pour fédérer son réseau d'ambassadeurs locaux.

Cet appel à projets a ainsi vocation à soutenir des projets contribuant à l'amélioration de l'attractivité touristique de la Seine-et-Marne au travers de cinq axes : l'hébergement touristique, le slow tourisme, la valorisation des produits du terroir, le développement numérique et la mise en accessibilité de sites ou d'offres touristiques.

Vous trouverez ci-dessous :

- Le règlement particulier de l'appel à projets qui détaille les orientations prioritaires du dispositif, les bénéficiaires, les critères qui seront pris en considération lors de l'instruction des dossiers et le cadre de financement des projets ;
- Le dossier de candidature.

TÉLÉCHARGER



Dossier de candidature Fonds de règlement touristique - 2023.docx **DOCX** - 202.62 Ko

(/sites/default/files/media/downloads/dossier-de-candidature-fdt-version-2023.docx)



Fonds de développement touristique - Règlement particulier 2023.pdf **PDF** - 676.86 Ko

(/sites/default/files/media/downloads/fonds-de-developpement-touristique-reglement-aap-2023_0.pdf)

CONTACT



—DÉPARTEMENT

Aurore Gauthier

Chargée de Gestion Budgétaire, Comptable et Financière

Direction générale adjointe de l'Éducation, de l'Attractivité et des Stratégies départementales

@ Email

📞 01 64 14 60 91